



Que puis je faire pour me protéger

Par **mca45**, le **31/01/2011 à 10:51**

Bonjour,
Bonjour, je suis nouvelle sur ce "forum", je ne sais pas si vous appelez ce lieu comme ça, donc par respect, je préfère préciser.
Mon souci est que je suis en couple avec 3 enfants, hier monsieur a chargé la mule coté alcool, de 11h du matin jusque 18h, car on été invités chez sa mère.
Donc 18h nous voilà rentrés, obliger de s'arrêter pour que monsieur vomisse, arrivé à la maison après 1h30 de route, donc vers 19h30, je leur fais réchauffer des restes, bref, à un moment monsieur est venu me prendre le chou, donc c'est partis en discution hurlante, car monsieur sous effet de l'alcool, ne voulais pas me comprendre et m'insultait de tous les noms, mais à un moment il m'a pris par le bras, m'a bien serrer le poignet, à un point que des ématomes sont apparu immédiatement et douleur au poignet ainsi que petit gonflage de la main au niveau de la zone de croissance des os, là où l'on compte le jours des mois à 30 ou 31 jours. Je tiens à préciser que ce n'est pas la 1ère fois que des coups sont là, il a eu droit à une nuit de dégrisement à la gendarmerie, sans dépôt de plainte pour éviter trop de soucis.
Donc ma question est, que puis je faire pour me protéger pour une eventuelle séparation ? Je ne sais pas si une main courante est encore d'actualité ou si elle me protégera de quoi que ce soit.
Merci d'avance de vos réponses

Par **Marion2**, le **31/01/2011 à 12:00**

Une main-courante ne sert à rien.
Allez à l'hôpital et faites constater les coups, ensuite, avec l'attestatin du médecin, vous déposez plainte.

Par **mca45**, le **31/01/2011 à 14:50**

Merci d'avoir répondu.rnJ'y avais pensé mais porter plainte, veut dire, garde à vue pour lui, passage au tribunal et pleins de problèmes qui s'en suit.rnCe que je veux c'est me protéger seulement au cas où il y aurai séparation de sa part, pour avoir plus de chance de mon côté.

Par **mimi493**, le **31/01/2011 à 16:20**

Si vous refusez de porter plainte, vous ne pourrez donc pas arguer de sa violence.rnrn[citation]Ce que je veux c'est me protéger seulement au cas où il y aurai séparation de sa part, pour avoir plus de chance de mon côté. [/citation]rnVous protéger de quoi ?rnDes chances pour quoi ?

Par **mca45**, le **31/01/2011 à 16:41**

ok merci d'avoir répondu à ma question.rnJe prend nos te votre aide.rnCordialement.